

06 fév 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 6 février 2004

Recherche polaire

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, et de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé un nouveau projet de recherche scientifique belge dans les régions polaires.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, et de Mme Fientje Moerman, Ministre de l'Economie, de l'Energie, du Commerce extérieur et de la Politique scientifique, le Conseil des Ministres a approuvé un nouveau projet de recherche scientifique belge dans les régions polaires.

L'ICSU (International Council for Science) a décidé, pour la 4e Année Polaire Internationale (2007-08) d'initier et de coordonner un vaste programme international, porteur de nouvelles initiatives dans le domaine de la recherche polaire. La Belgique a, depuis la première expédition scientifique de la " Belgica " (1897-1899) et l'établissement de la Base Roi Baudouin (1957-1967), une longue tradition dans le domaine de la recherche polaire. En 1985, le Gouvernement a pris l'initiative d'établir un programme structurel et pluriannuel de recherche en Antarctique. Ce programme, géré par la Politique scientifique fédérale, se poursuit avec succès par la mise en œuvre de projets d'une durée de quatre ans. Le Conseil appuie l'initiative d'implantation d'une nouvelle station scientifique pour l'Antarctique en 2007. Cette nouvelle initiative sera menée en collaboration avec la Fondation Polaire Internationale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe